

**Procès-verbal**

**Congrès annuel**  
**de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)**

**24 et 25 avril 2004**  
**Université du Québec à Montréal (UQÀM)**

*Présences :*

<u>Nom :</u>	<u>Association/Comité</u>	<u>Délégué-e</u> <u>/Observateur-trice</u>
Benoit Marsan	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Marie-Michèle Whitlock	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Héloïse Moysan-Lapointe	-	-
Alexandre Leblanc	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Délégué
Clémence Montocchio	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Déléguée
Mathieu Jobin	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Observateur
Maira Beaudry	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Déléguée
Martine Poulin	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Déléguée
Fanny Theurillat-Cloutier	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Déléguée
Julia Posca	Association étudiante de sociologie premier cycle (AESPC-UQÀM)	Déléguée
	Comité journal de l'ASSÉ	Déléguée
Alexandre Giguère	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG)	Délégué
Karyne Milot	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG)	Déléguée
Jérôme Charaoui	Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL)	Délégué
Chantal Poirier	Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)	Déléguée
Olivier Denis	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Observateur
Xavier S.-Dufour	Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECFXG)	Observateur
Ulysse Rivard-D.	Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SoGÉÉCoM)	Observateur
Chantal Castonguay	Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECFXG)	Observatrice
François Carbonneau	Comité-mobilisation AGEFCXG	Observateur
Philippe Morin	Comité-mobilisation AGEFCXG	Observateur
Guillaume Manningham	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Délégué
Gabriel Dumas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Observateur
	Conseil InterRégional de l'ASSÉ	Délégué
Jonathan Pineault	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Délégué
Émilie Robidas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Déléguée
Blandine Juchs	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
François Baillargeon	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Maxime Vallée-Landry	Association étudiante du module d'histoire de l'UQÀM (AEMH-UQÀM)	Délégué
Xavier Lafrance	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Observateur
Julien Lapan	Association facultaire de sciences humaines (AFESH-UQÀM)	Délégué
Gabriel L'Écuyer	Association au baccalauréat en relations internationales et droit international (ABRIDI-UQÀM)	Observateur
	Comité journal de l'ASSÉ	Délégué
Héloïse Gauvin	Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SoGÉÉCoM)	Observatrice
François Gaumont	Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau (AGECFXG)	Observateur
François Hamel	Association étudiante d'histoire de l'Université de Montréal (AEHUM)	Délégué
Julien Vadeboncoeur	Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM)	Observateur
Katharine Childs	Concordia Student Union (CSU)	Déléguée
Arielle Reid	Concordia Student Union (CSU)	Déléguée

Marc Bissonnette	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Observateur
Hugo Desgagné	Association étudiante du module de science politique (AEMSP-UQÀM)	Observateur
	Comité journal de l'ASSÉ	Délégué
Sébastien Duclos	Association étudiante du module d'histoire (AEMH-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Véronique Marsan	-	Présidence du Congrès
Valérie Soly	Permanente de l'ASSÉ	Secrétariat du Congrès

## **SAMEDI, LE 24 AVRIL 2004**

### **0.0 Ouverture à 9h28**

Proposée par AECM  
Appuyée par AGEECLG  
Adoptée à l'unanimité

### **1.0 Procédures**

#### **1.1 Praesidium**

##### 1.1.1 Véronique Marsan à la présidence et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AECS  
Appuyée par AGEECLG  
Adoptée à l'unanimité

#### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### 1.2.1 L'ordre du jour suivant :

### **Samedi, le 24 avril 2004**

#### 0.0 Ouverture

#### 1.0 Procédures

##### 1.1 Praesidium

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal des 24 et 25 janvier 2004

#### 2.0 Accueil des nouveaux membres

#### 3.0 Tour de table

#### 4.0 Femmes

#### 5.0 Bilans et perspectives

##### 5.1 Rapport moral du Conseil exécutif

##### 5.2 Rapport des Comités

##### 5.3 Instances

##### 5.4 Croissance et consolidation de l'ASSÉ

###### 5.4.1 Interne

###### 5.4.2 Externe

#### 6.0 Organisation et orientations du mouvement étudiant (Débat et discussion)

#### 7.0 Revendications et positions (Plénière)

##### 7.1 Éducation

##### 7.2 Social

- 7.3 International
- 8.0 Plan d'action (Plénière)
  - 8.1 Membership
  - 8.2 Instances
  - 8.3 National
  - 8.4 International

**Dimanche, le 25 avril 2004**

- 9.0 Revendications et positions (Délibérante)
  - 9.1 Éducation
  - 9.2 Social
  - 9.3 International
- 10.0 Plan d'action (Délibérante)
  - 10.1 Membership
  - 10.2 Instances
  - 10.3 National
  - 10.4 International
- 11.0 Finances
  - 11.1 Présentation
  - 11.2 États financiers 2001-2002 et 2002-2003
  - 11.3 États financiers 2003-2004
  - 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005
    - 11.4.1 Permanence
- 12.0 Élections générales
  - 12.1 Conseil exécutif
  - 12.2 Comité femmes
  - 12.3 Comité journal
- 13.0 Appuis
- 14.0 Avis de motion
  - 14.1 Traitement des avis de motion
  - 14.2 Dépôt des avis de motion
- 15.0 Varia
- 16.0 Levée

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AESPC-UQÀM

1.2.1.1 L'ajout d'un sous-point Mohamed Cherfi, au point 13.0 Appuis.

Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

1.2.1.2 Le Conseil exécutif propose de retirer le sous-point permanence, au point 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005. Que le point 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005 soit changé pour Prévisions budgétaires 2004-2005 et permanence.

Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

## **1.2 Lecture et adoption du procès-verbal des 24 et 25 janvier 2004**

Proposée par AECM

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

## **2.0 Accueil des nouveaux membres**

### 2.1 D'accepter le nouveau membre : Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM).

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEECLG

#### 2.1.1 De conserver les droits de propositions et d'appuis pour chaque module ayant un ou une délégué-e.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par AECS

##### 2.1.1.1 Que l'on donne le droit de proposition et d'appui aux modules de sociologie (AESPC-UQÀM) et histoire (AÉMH-UQÀM) pour ce Congrès uniquement et que soient clarifiés les Statuts et règlements, dans un avis de motion à déposer demain.

Proposée par AECSL

Appuyée par AECS

Adopté à l'unanimité (le sous-amendement dispose de l'amendement)

Sur la proposition principale 2.1, telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité.

### 2.2 De passer au point 3.0 Tour de table, sans clore le point 2.0 Accueil des nouveaux membres.

Proposée par AECS

Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

## **3.0 Tour de table**

## **4.0 Femmes**

### Proposition privilégiée : Un caucus non-mixte de 40 minutes.

Proposée par AECM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

### Proposition privilégiée : Que l'on fasse un retour de 20 minutes sur les caucus non-mixtes.

Proposée par AECS

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

### Proposition privilégiée : Que le Congrès soit ajourné jusqu'à 14h30 afin que les délégué-e-s puissent participer à la manifestation à 13h au centre-ville.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AECSL

Proposition dilatoire : Que la proposition soit mise aux voix :

Proposée par AECM  
Appuyée par AECS  
Pour : 4            Contre : 2            Abstention : 0  
Adoptée à la majorité

Sur la proposition privilégiée :

Pour : 4            Contre : 1            Abstention : 2  
Adoptée à la majorité

*Ajournement du Congrès à 12h53.*

Proposition privilégiée : D'ouvrir le Congrès à 14h36.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

## **5.0 Bilans et perspectives**

### **5.1 Rapport moral du Conseil exécutif**

5.1.1 L'adoption du rapport moral 2003-2004, rédigé par le Conseil exécutif, ainsi que ses recommandations.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AESPC-UQÀM

Proposition privilégiée : De séparer le rapport des recommandations.

Proposée par CSU  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

5.1.1.1 Ajouter, page 29, dernier paragraphe : « Malgré la volonté de l'ASSÉ d'implanter le syndicalisme étudiant à travers le Québec en favorisant les régions » avant « il serait inutile d'aller chercher des membres pour des membres dans les associations étudiantes où la base syndicale est absente ou quasi inexistante. »

Proposée par AECSL  
Appuyée par CSU

Proposition dilatoire : Que la proposition soit mise au voix.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AECS  
Pour : 5            Contre : 1            Abstention : 0  
Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 5.1.1.1 :

Pour : 1            Contre : 4            Abstention : 2  
Rejeté à la majorité

5.1.1.2 Ajouter le préambule suivant au rapport moral du Conseil exécutif : Ceci est un document écrit par l'exécutif 2003-2004, appuyé par le Congrès annuel (UQÀM, 24 avril 2004). Il est reçu pour reconnaître le travail et les opinions de l'exécutif et représente la volonté des délégations d'aller dans le sens de l'exécutif.

Proposée par CSU  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

5.1.1.3 De recevoir les recommandations du rapport moral du Conseil exécutif.

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par AEMH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que chaque personne ayant écrit un texte de bilan personnel, en fasse un résumé de 2 minutes.

Proposée par AECM  
Appuyée par AEMH-UQÀM

Remplacer « un résumé de 2 minutes » par « une présentation ».

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

La proposition principale 5.1.1 telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Motion de félicitation à Valérie Soly.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ajourner pour 10 minutes.

Proposée par AECM  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ouvrir le Congrès à 17h48.

Proposée par AECS  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

## **5.2 Rapport des comités**

Proposition privilégiée : De rouvrir le point 2.0 Accueil des nouveaux membres.

Proposée par AECS  
Appuyée par CSU  
Adoptée à l'unanimité

2.3 D'accepter l'Association étudiante d'histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM).

Proposée par AECS  
Appuyée par AEMH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

### **5.3 Instances**

### **5.4 Croissance et consolidation de l'ASSÉ**

#### **5.4.1 Interne**

#### **5.4.2 Externe**

### **6.0 Organisation et orientations du mouvement étudiant (Débat et discussion)**

Proposition privilégiée : D'ajourner le Congrès pour le souper jusqu'à 21h05.

Proposée par AECS  
Appuyée par AEHUM  
Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ouvrir le Congrès : 21h05.

Proposée par AEMH  
Appuyée par AECS  
Adopté à l'unanimité

### **7.0 Revendications et positions (Plénière)**

#### **7.1 Éducation**

Proposition privilégiée : Ouvrir une plénière d'une durée indéterminée et intervention 2min30.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Pour : 5      Contre : 1      Abstention : 1  
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Ajournement à 22h et recommencer à 8h demain matin.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AECM  
Adopté à l'unanimité

### **DIMANCHE, 25 AVRIL 2004**

Proposition privilégiée : L'ouverture du Congrès à 8h20.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AGEECLG  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 45 minutes.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

#### **7.2 Social**

Proposition privilégiée : Une plénière de 45 minutes.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

### **7.3 International**

Proposition privilégiée : 45 minutes de plénière avec une pause de 10 minutes avant.

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AECSL

Que la pause ait lieu après la plénière de 45 minutes.

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AECM  
Pour : 6                  Contre : 0                  Abstention : 1  
Adoptée à la majorité

Sur la principale telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité.

*Faute de quorum, à 10h50 les gens autour de la table décident de poursuivre le point 8.0  
Plan d'action (plénière).*

*À 11h50 le quorum est constaté par AECM.*

*Les délégations membres proposent de considérer toutes les discussions qui ont eu lieu  
lorsqu'il n'y avait pas de quorum dans le Congrès.*

Proposée par AECS  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

## **8.0 Plan d'action (Plénière)**

### **8.1 Membership**

### **8.2 Instances**

### **8.3 National**

### **8.4 International**

Proposition privilégiée : De prendre un temps de caucus pour les délégations de 30 minutes.

Proposée par AFESH-UQAM  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Pour : 3                  Contre : 2                  Abstention : 0  
Adoptée à la majorité

Proposition dilatoire : Que la proposition soit mise aux voix.

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'après le 30 minutes ait lieu le dîner. Le retour à 13h20.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De rouvrir le Congrès à 13h39.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECS  
Adopté à l'unanimité

## **9.0 Revendication**

### **9.1 Éducation**

9.1.1 Considérant la nature factice du Forum sur l'avenir du collégial;

Considérant que la tenue de se forum au mois de juin limite au maximum le pouvoir mobilisateur et informateur des associations étudiantes;

Que l'ASSÉ boycotte le Forum collégial et lance l'appel à un boycott général dudit Forum.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

9.1.2 Considérant les positions de l'ASSÉ sur un revenu minimum garanti et pour une éducation accessible, gratuite et de qualité. Que l'ASSÉ dénonce la réforme majeure des prêts et bourses et la coupure de 63 millions de dollars dans l'aide financière aux études qui mettent en péril l'accessibilité de tous et toutes à l'éducation post-secondaire.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

9.1.3 Contre la marchandisation de l'éducation : Pour une réelle gratuité scolaire; pour un régime de prêts et bourses efficace.

Proposée par AECS  
Appuyée par AECSL

9.1.3.1 Ajouter au début « Que le thème de la prochaine campagne de l'ASSÉ soit (Contre la...)» et remplacer « efficace » par « accessible à tous et toutes ».

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECS  
Vote :  
Pour : 0                  Contre : 3                  Abstention : 3  
Rejetée à la majorité

9.1.3.2 Que l'ASSÉ développe la prochaine campagne sous le thème de : Non à la marchandisation de l'éducation : réforme du régime d'aide financière aux études; réformes du réseau collégial, le tout dans une optique de gratuité scolaire.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AGEECLG

Proposition dilatoire : Que la proposition soit mise aux voix.

Proposée par AESPC-UQAM  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 9.1.3.2 :

Pour : 0            Contre : 5            Abstention : 1  
Rejeté à la majorité

Sur la proposition 9.1.3 :

Pour : 0            Contre : 5            Abstention : 1  
Rejetée à la majorité

9.1.4 Attendu que les réformes collégiales et universitaires du gouvernement libéral s'inscrivent dans un agenda visant à attaquer l'accessibilité aux études post-secondaires et la qualité de l'éducation en général;

Attendu que les réformes aux prêts et bourses augmenteront considérablement l'endettement étudiant;

Attendu que déjà trop d'étudiants et d'étudiantes vivent dans la pauvreté;

Que l'ASSÉ développe sa prochaine campagne sous le thème de « Non à la marchandisation de l'éducation » et que dans l'optique de cette campagne;

- L'ASSÉ réitère sa volonté de lutter pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux

- L'ASSÉ s'oppose à toute réforme destructrice du réseau collégial

Proposée par AECSL  
Appuyée par ACES

9.1.4.1 Ajouter à la suite d'« Attendu que déjà trop d'étudiants et d'étudiantes vivent dans la pauvreté; » « et que pour des raisons financières beaucoup de gens n'ont pas accès à l'éducation post-secondaire. » Ajouter avant « L'ASSÉ réitère sa volonté de lutter pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux » « L'ASSÉ réitère sa volonté de lutter pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire. »

Proposé par l'AECS  
Appuyé par AEMH-UQAM  
Adopté à l'unanimité

Vote sur la principale 9.1.4 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De traiter le point 13.1, Mohamed Cherfi immédiatement.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

### **13.1 Mohamed Cherfi**

13.1.1 Que l'ASSÉ revendique l'arrêt des déportations, la régularisation des sans-statuts algériens et algériennes et qu'elle apporte son appui à Solidarité Sans Frontière.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AECS

13.1.1.1 Ajouter « dans le cas présent, Mohamed Cherfi » après « algériens et algériens ».

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM

13.1.1.1.1 ajouter « le rapatriement de » entre « dans le cas présent » et « Mohamed Cherfi ».

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 13.1.1.1 : adoptée à l'unanimité.

Sur la principale 13.1.1 telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité.

13.1.2 Que le Congrès de l'ASSÉ fasse un don de 150 \$ au Comité d'appui pour Mohamed Cherfi.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECM

13.1.2 De changer le montant pour 300,00 \$

Proposée par AECSL  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité, dispose de la principale

## **9.1 Éducation (Suite)**

9.1.5 Qu'une analyse ainsi que du matériel féministe soient intégrés aux cours, au même titre que d'autres analyses et que des cours spécifiques soient offerts (exemple : Histoire des femmes).

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

9.1.6 Que les cours, plans de cours et bibliographies soient féminisés.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AEMH-UQAM  
Adoptée à l'unanimité

9.1.7 Que l'ASSÉ se positionne contre le dépôt de mémoire sans qu'il soit préalablement adopté par le Congrès dans sa version intégrale en s'assurant que les modalités de disponibilité des documents soient respectées.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : que l'on traite en priorité les élections juste avant le point plan d'action.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Pour : 0            Contre : 4            Abstention : 3  
Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De passer les points 11.0,12.0 et 14.0 immédiatement.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De limiter le temps des interventions à 2 minute chaque jusqu'à la fin du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

## **11.0 Finances**

### **11.1 Présentation**

### **11.2 États financiers 2001-2002 et 2002-2003**

11.2.1 L'adoption des états financiers 2001-2002 et 2002-2003 réalisés par Messier & Associés.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AEFSH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

### **11.3 États financiers 2003-2004**

### **11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005 et permanence**

11.4.1 De suspendre l'article 19.2 des Statuts et règlements « Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacune d'entre elles. »

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

11.4.2 La mesure transitoire suivante :

Considérant les activités restreintes des Conseil régionaux et leurs dépenses;

Considérant la situation financière de l'ASSÉ;

Que les sommes allouées aux Conseils régionaux soient non-cumulatives et donc que les sommes non-dépensées soient remises à l'ASSÉ.

Que cette mesure transitoire soit en fonction jusqu'à l'adoption d'un avis de motion régularisant cet aspect du financement des Conseil régionaux.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

11.4.3 Que l'on modifie au contrat de permanence, avant son renouvellement, la formule concernant les heures supplémentaires. Que cette dernière soit la suivante : 26h à 35h taux régulier, 36h à 45h taux à 1 ½ et plus de 45h taux double.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

11.4.4 Le Conseil exécutif de l'ASSÉ recommande au Congrès annuel de reconduire le contrat de Valérie Soly pour une année, du 8 juin 2004 au 7 juin 2005, avec une augmentation salariale de 0,50 \$/heure.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité femmes

11.4.4.1 De changer le point 5.14 congé de paternité par congé parental et de féminiser les 2 paragraphes.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AGEELG  
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 11.4.4 : adoptée à l'unanimité

11.4.5 Les prévisions budgétaires 2004-2005.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'ajourner pour 40 minutes piles.

Proposée par AGEELG  
Appuyée par AECS  
Rejetée à l'unanimité

## **12.0 Élections générales**

### **12.1 Conseil exécutif**

Mathieu Jobin, au poste de secrétaire à l'information

Pour : 7                  Contre : 0                  Abstention : 0  
Élu à l'unanimité

Olivier Denis, au poste de secrétaire aux affaires académiques collégiales

Pour : 6                  Contre : 0                  Abstention : 0  
Élu à la majorité

Gabriel Dumas, au poste de secrétaire aux relations internes

Pour : 7                  Contre : 0                  Abstention : 0  
Élu à l'unanimité

Xavier Lafrance, au poste de secrétaire aux relations externes

Pour : 7                  Contre : 0                  Abstention : 0  
Élu à l'unanimité

## **12.2 Comité femmes**

## **12.3 Comité journal**

Julia Posca

Guillaume Manningham

Proposition privilégiée : de suspendre les procédures de vote secret et de procéder au vote par acclamation.

Proposée par AEHUM  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Ajournement 40 min.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AGEELG  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture à 19h24.

Proposée par AECM  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que Julie Lachance remplace Véronique Marsan à la présidence et Mathieu Jobin remplace Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AECS  
Appuyée par AEMSP  
Adoptée à l'unanimité

## **14.0 Avis de motions**

### **14.1 Traitement des avis de motion**

### **14.2 Dépôt des avis de motion**

Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant :

Remplacer l'article 19.2 des Statuts et Règlements :

« Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacun d'entre eux. »

*par*

« Chaque Conseil régional dûment constitué se voit allouer statutairement un budget minimal de 2 000 \$. Ce budget de base peut être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au CIR des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ. »

## **9.2 Social**

### 9.2.1 Pour la conservation de nos acquis sociaux ainsi que pour une amélioration de ces derniers.

Proposée par AECS  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Pour : 0                  Contre : 7                  Abstention : 0  
Rejetée à l'unanimité

### 9.2.2 Boycott des instances de concertations gouvernementales.

Proposé par AECS  
Appuyé par AECM

#### 9.2.2.1 Remplacer « instances de concertations gouvernementales » par « forums de concertations annoncés par le gouvernement libéral ».

Proposé par AECS  
Appuyé par AECM  
Pour : 1                  Contre : 3                  Abstention : 3  
Rejeté à majorité

#### 9.2.2.2 Remplacer « Boycott des instances de concertations gouvernementales » par « Attendu l'annonce de la série de forums de concertations annoncés par le gouvernement libéral. Que l'ASSÉ réitère sa position au lobbying et à toute forme de négociation avec le gouvernement sans l'existence d'un véritable rapport de force ».

Proposé par AECSL  
Appuyé par AECM

### Proposition privilégié : Que le temps d'intervention soit d'une minute maximum.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Pour : 4                  Contre : 2                  Abstention : 1

Vote sur l'amendement (9.2.2.2) :  
Pour : 3                  Contre : 2                  Abstention : 2  
Adopté à majorité  
L'amendement dispose de la principale

### Proposition privilégiée : De passé directement au point plan d'action.

Proposée par AECS  
Appuyée par AGEECLG  
Pour : 1                  Contre : 6                  Abstention : 0  
Rejetée à majorité

Proposition incidente : Qu'un comité ad hoc soit délégué pour traiter des parties des points 9 et 10 de l'ordre du jour que le Congrès n'aura pas eu le temps de traiter et que ce comité ad hoc revienne avec un rapport au prochain Congrès.

Proposée par AEHUM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Pour : 3                  Contre : 2                  Abstention : 2

Adoptée à majorité

9.2.3 Que le comité ad hoc se penche sur l'élaboration du plan d'action de la prochaine session. Que le comité soit ouvert aux membres jusqu'au CIR du 7 mai où le CIR se positionnera sur la pertinence que celui-ci reste ouvert.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

## **16.0 Levée**

Proposée par AECS

Appuyée par AFESH-UQÀM

Pour : 4                  Contre : 0                  Abstention : 2

Adoptée à la majorité

## ANNEXE

### *Ordre du jour proposé par le Conseil InterRégional*

#### **Samedi, le 24 avril 2004**

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.3 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal des 24 et 25 janvier 2004
- 2.0 Accueil des nouveaux membres
- 3.0 Tour de table
- 4.0 Femmes
- 5.0 Bilans et perspectives
  - 5.1 Rapport moral du Conseil exécutif
  - 5.2 Rapport des Comités
  - 5.3 Instances
  - 5.4 Croissance et consolidation de l'ASSÉ
    - 5.4.1 Interne
    - 5.4.2 Externe
- 6.0 Organisation et orientations du mouvement étudiant (Débat et discussion)
- 7.0 Revendications et positions (Plénière)
  - 7.1 Éducation
  - 7.2 Social
  - 7.3 International
- 8.0 Plan d'action (Plénière)
  - 8.1 Membership
  - 8.2 Instances
  - 8.3 National
  - 8.4 International

#### **Dimanche, le 25 avril 2004**

- 9.0 Revendications et positions (Délibérante)
  - 9.1 Éducation
  - 9.2 Social
  - 9.3 International
- 10.0 Plan d'action (Délibérante)
  - 10.1 Membership
  - 10.2 Instances
  - 10.3 National
  - 10.4 International
- 11.0 Finances
  - 11.1 Présentation
  - 11.2 États financiers 2001-2002 et 2002-2003
  - 11.3 États financiers 2003-2004

- 11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005
  - 11.4.1 Permanence
- 12.0 Élections générales
  - 12.1 Conseil exécutif
  - 12.2 Comité femmes
  - 12.3 Comité journal
- 13.0 Appuis
- 14.0 Avis de motion
  - 14.1 Traitement des avis de motion
  - 14.2 Dépôt des avis de motion
- 15.0 Varia
- 16.0 Levée

## Procès-verbal

du Congrès de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)  
tenu les samedi 24 janvier et dimanche 25 janvier 2004, au Cégep de Drummondville

---

---

### *Présences :*

Marie-Michèle Whitlock	Exécutif de l'ASSÉ	Déléguée
Blandine Juchs	Exécutif de l'ASSÉ	Déléguée
Benoit Marsan	Exécutif de l'ASSÉ	Délégué
William Ross	AGEECLG	Délégué
Maxime Pelletier Labelle	AGEECLG	Délégué
Julie Leduc	AGEECLG	Déléguée
David Lanneville		Observateur
Julien Francoeur	AGECD	Délégué
Roland Bouchard	AGEECJ	Délégué, non-membre
Éliane Leclerc	AGECEM	Déléguée, non-membre
Étienne Hudon-Gagnon	AGECEM	Délégué, non-membre
Alexandre Leblanc	AÉMH-UQAM	Délégué
Priscilla Lamontagne	Les Services Collectifs inc.	Déléguée, non-membre
Philippe Morin	AGECFXG	Délégué, non-membre
Olivier Amiot	AESPUL (Science po. UL)	Délégué, non-membre
Jonathan Caouette	AGECAL	Délégué, non-membre
Nicolas Doucet	AGECAL	Délégué, non-membre
Mélanie Legault	AGECAL	Déléguée, non-membre
Simon Lafrance	AGECVM	Délégué, non-membre
Maya Lussier-Séguin	AGECVM	Déléguée, non-membre
Guillaume Manningham	AÉCS	Délégué
Gabriel Dumas	AÉCS	Délégué
Olivier Denis	AÉCS	Observateur
Julie Lachance	AESS (Sciences Sociales UL) et Comité femmes	Déléguée, non-membre
Jean-Philippe McGuire	AEMSP-UQAM	Observateur
Mathieu Jobin	AEMSP-UQAM	Délégué
Hugo Desgagné	AEMSP-UQAM	Délégué
Anahi Morales-Hudon	AEMSP-UQAM	Déléguée
Philippe Dufort	ABRIDI	Délégué, non-membre
Noémie Boulanger	SOGÉÉCOM	Déléguée, non-membre
Ulysse Rivard-D.	SOGÉÉCOM	Délégué, non-membre
Maxime Trudel	AGEBdeB	Délégué, non-membre
Benoît Lacoursière	Étudiant maîtrise Science Politique UQAM	Présidence
Chantal Poirier	AECM	Déléguée
Mélanie Fournier	AECM	Déléguée

## ORDRE DU JOUR

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures

- 1.1 Élections d'une ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès des 20 et 21 septembre 2003
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Femmes
- 4.0 Revendications
- 5.0 Plan d'action
  - 5.1 Plénière
  - 5.2 Délibérante
- 6.0 Finances
- 7.0 Membership
- 8.0 Élections
- 9.0 Appuis
- 10.0 Avis de motion
  - 10.1 Dépôt des avis de motion
  - 10.2 Traitement des avis de motion
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée

## **0.0 Ouverture du Congrès**

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

## **1.0 Procédures**

### **1.1 Élections d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

#### 1.1.1 Que Benoît Lacoursière assume le præsidium et Mathieu Jobin le secrétariat.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

#### Proposition privilégiée : Que le point membership soit déplacé après tour de table.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée par l'unanimité

#### Proposition privilégiée : Que le point femmes soit déplacé avant le point membership.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AGECD  
Adoptée à l'unanimité

### **1.5 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès des 20 et 21 septembre 2003**

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

## **2.0 Tour de table**

## **3.0 Femmes**

#### Proposition privilégiée : Un caucus non-mixte de 30 minutes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

**Début du caucus à 10h38.**

**Réouverture du Congrès à 11h24.**

3.1 Que chaque association étudiante locale tienne assemblées générales spéciales « femmes » autour de la journée du 8 mars, prenant compte des congés scolaires, et que ces assemblées générales soient précédées ou suivies d'une semaine thématique « femmes ».

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AGEECLG  
Adoptée à l'unanimité

3.2 Qu'un comité ad hoc mixte d'organisation des assemblées générales spéciales femmes soit formé afin de soutenir les associations locales dans cette démarche, notamment par la production de matériel, la création d'une liste de conférencières sur le féminisme, l'élaboration d'une suggestion d'un ordre du jour et d'une plate-forme de revendication. Qu'à ce comité soient élues des personnes au présent Congrès et au prochain Conseil Interrégional (CIR), personnes membres ou non-membres qui sont intéressées et désignées par l'une des deux instances nommées ci-haut.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AECS

3.2.1 Que le comité soit redevable au prochain Congrès et y produise un bilan.

Proposé par le Comité femmes  
Appuyé par AECS

L'amendement et la proposition sont traités en même temps : Adoptés à l'unanimité.

3.3 Que le præsidium des Assemblées Générales Spéciales femmes soit assuré par des femmes.

Proposée par le Comité femmes  
Appuyée par AGEECLG  
Adoptée à l'unanimité

3.4 Que dans chaque instance et action organisée par l'ASSÉ, un service de garde soit offert et organisé par des femmes et des hommes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

## 4.0 Membership

4.1 Que le Congrès expulse l'Association étudiante des cycles supérieurs de Droit de l'université du Québec à Montréal (AECSD-UQAM), attendu le non-paiement des cotisations et la non-participation aux instances depuis plusieurs années.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

## 5.0 Revendications

Proposition privilégiée : Ajournement à 12h20.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Réouverture à 13h34.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

5.1 D'ajouter aux revendications : « Contre la réingénierie de l'État et des mesures antisociales qui en découlent. »

Proposée par le Conseil InterRégional de l'ASSÉ  
Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

5.2 Que les gouvernements cessent d'accorder des reports d'impôt aux entreprises privées et que, par le fait même, celles-ci soient tenues par la loi de payer durant l'année fiscale l'argent qu'elles doivent à l'État.

Proposée par l'AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECM

5.2.1 D'ajouter « afin de financer les programmes publics et communautaire ».

Proposé par AEMH-UQÀM  
Appuyé par AGECD

5.2.1.1 De refaire une proposition dans le sens de l'amendement à la fin du bloc de revendication.

Proposé par AEMSP-UQÀM  
Appuyé par AGECLG  
Adopté à l'unanimité  
Le sous-amendement dispose de l'amendement

La principale est adoptée à l'unanimité

5.3 Que les gouvernements s'assurent que les revenus de taxes et impôts proviennent également des individus et des entreprises (50 % pour chaque catégorie).

Proposée par AGECD  
Appuyée par AEMH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

5.4 Que les gouvernements s'attaquent aux compagnies et aux individus canadiens qui déclarent une partie ou la totalité de leurs revenus dans des paradis fiscaux reconnus. Et qu'ils travaillent de concert avec la communauté internationale pour enrayer ce phénomène.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

5.5 Que les gouvernements abolissent toutes les différentes formes d'abris fiscaux pour les entreprises privées.

Proposée par AECS  
Appuyée par AGECD  
Adoptée à l'unanimité

5.6 Que les gouvernements révisent les différentes formes d'abris fiscaux pour les individus, afin de s'assurer que ceux et celles ayant un revenu de 100 000 \$ et plus n'y aient pas droit.

Proposée par AECS  
Appuyée par AGECLG

5.6.1 De remplacé de « 100 000\$ » par à « revenus élevés ».

Proposé par AECS  
Appuyé par AGECLG  
Vote : Pour : 1                      Contre : 4                      Abstention : 1  
Rejeté à majorité

La principale est adoptée à l'unanimité.

5.7 Que le gouvernement fédéral diminue les plafonds des RÉER et des RPA à 5 000 \$ (actuellement à 13 500 \$), ce qui permettra de récupérer des milliards de la poche des individus les plus fortunés.

Proposée par AGECD

Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

5.8 Que les gouvernements instaurent une taxe sur les sorties de capitaux d'environ 20 % à toutes les entreprises installées en tout ou en partie au pays.

Proposée par AGECD  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

5.9 Que les gouvernements cessent toute forme de subventions directes à des entreprises privées, considérant qu'elles profitent déjà amplement des services et des infrastructures publics.

Proposée par AECS  
Appuyée par AEMH-UQÀM  
Vote : Pour : 0                      Contre : 3                      Abstention : 3  
La proposition est rejetée.

5.10 Que les gouvernements établissent une grille d'imposition réellement progressive et que, par le fait même, ils augmentent les taux d'imposition des gens à revenus élevés.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

5.11 Que les individus et les familles vivant sous le seuil de pauvreté (tel que défini par Statistique Canada) soient exempté-e-s de toutes formes de taxes et d'impôts, tant au provincial qu'au fédéral.

Proposée par AECS  
Appuyée par AGECD  
Adoptée à l'unanimité

5.12 Que les taxes directes à la consommation (fédérales, provinciales et municipales) ne s'appliquent pas aux produits et services définis comme essentiels (électricité, téléphone, vêtements, etc.).

Proposée par AGECD  
Appuyée par AECS

5.12.1 De biffer (électricité, téléphone, vêtements, etc.).

Proposée par AGECD  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Adoptée à unanimité

La principale est adoptée à l'unanimité.

5.13 Que ces mesures servent à financer les services et programmes sociaux, notamment afin d'instaurer la gratuité scolaire.

Proposée par AECM  
Appuyée par AGECD  
Adoptée à l'unanimité

5.14 De traiter le résumé du rapport sur la gratuité scolaire bloc par bloc.

Proposée par l'exécutif de l'ASSE  
Appuyée par AEMSP  
Adoptée à l'unanimité

5.14.1 Que le premier bloc soit adopté.

Proposé par AGECD  
Appuyé par AECS  
Adopté à l'unanimité

5.14.2 Que le deuxième bloc soit adopté.

Proposé par AGECD  
Appuyé par AECS  
Adopté à l'unanimité

5.14.3 Que le troisième bloc soit adopté.

Proposé par AGECD  
Appuyé par AECS

5.14.3.1 Que le calcul sur l'AFÉ soit considéré comme un exemple.

Proposé par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyé par AEMH  
Vote : Pour 5                      Contre : 0                      Abstention : 1  
Adopté à majorité

La principale est adoptée à l'unanimité

5.14.4 Que quatrième bloc soit adopté

Proposé par AECS  
Appuyé par AGECD

5.14.4.1 De rajouter dans l'optique de la gratuité scolaire dans l'ensemble de l'éducation post-secondaire.

Proposé par AECS  
Appuyé par AGECD

5.14.4.1.1 De biffer post-secondaire.

Proposé par AECM  
Appuyé par AGECD  
Adopté à l'unanimité

L'amendement est adopté à l'unanimité

La principale est adoptée à l'unanimité

## **6.0 Plan d'action**

### **6.1 Plénière**

6.1.1 Que la plénière dure une heure.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AGECD

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière jusqu'à 17h00.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AEMSP-UQAM  
Adoptée à l'unanimité  
La proposition privilégiée dispose de la proposition principale.

Proposition privilégiée : Une pose de 15 minutes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à 19h00.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par l'AGEECLG.  
Adoptée à l'unanimité.

## 6.2 Délibérante

Il est proposé de traiter les propositions en 6 blocs.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

### 6.2.2 Le bloc 1 :

Il est proposé que le camp de formation se tienne les 7 et 8 février 2004 (endroit à déterminer).

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AEMSP-UQAM.  
Adoptée à l'unanimité.

### 6.2.2 Le bloc 2

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AECM

Il est proposé que l'ASSÉ appuie et participe à la manifestation du 15 mars, journée internationale contre la brutalité policière et à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

Adoptée à l'unanimité

### 6.2.3 Le bloc 3 :

Proposé par le Conseil InterRégional  
Appuyé par AEMSP-UQÀM

Il est proposé que, dans le cadre des actions contre la Commission parlementaire, l'ASSÉ participe à la manifestation nationale du 17 février.

Adoptée à l'unanimité

Une conférence axée sur la gratuité scolaire, l'historique de cette revendication et la faisabilité de celle-ci donnée par un conférencier pertinent avant la manifestation (exemple : Guy Rocher).

Adoptée à l'unanimité

Invitation à participer au bed-in organisé par un groupe de Québec (la Convergence étudiante opposée à la réingénierie de l'État) dans le but de former des groupes d'affinités et de produire du matériel pour la manifestation.

Adoptée à l'unanimité

Cette action sert de premier prétexte pour amorcer la mobilisation axée sur la gratuité scolaire.

Créer du matériel d'information pour la distribution en manifestation.

Adoptée à l'unanimité

Publier le mémoire produit par l'ASSÉ ou une version allégée pour en faciliter la lecture et la distribution, surtout auprès des associations étudiantes membres et produire des tracts à partir de ce mémoire.

Il est proposé par d'amender la proposition pour qu'elle devienne : Produire des tracts à partir du mémoire pour en faciliter la distribution, surtout auprès des associations étudiantes membres.

AGECD demande le vote.

Pour : 4

Contre : 2

Abstention : 0

Adoptée à la majorité, telle que modifiée.

#### 6.2.4 Le bloc 4

Proposée par Conseil InterRégional  
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Il est proposé que dans le cadre de sa tournée interne : Qu'un comité caravane soit formé lors du Congrès pour appuyer l'exécutif national dans les tournées.

##### 6.2.4.1 De remplacer « lors du Congrès » par « lors du Congrès et du Conseil InterRégional »

Proposé par AGEECLG  
Appuyé par AECS  
Adopté à l'unanimité

La principale est adoptée à l'unanimité telle qu'amendée.

Que cette caravane en soit une de formation et de support avec des ateliers faisant la promotion des Conseils régionaux, des comités femmes locaux et des différents comités de l'ASSÉ. Qu'il y ait aussi des formations sur la mobilisation, la gratuité scolaire et sur tout autre sujet demandé par les associations locales.

Adoptée à l'unanimité

Que cette tournée soit effectuée pendant le mois de mars et que les dates soient fixées d'avance pour permettre une meilleure diffusion dans les établissements.

Adoptée à l'unanimité

Chaque Conseil régional sera dans la possibilité de former une caravane dans le but de faire de la mobilisation dans les associations membres de l'ASSÉ comme dans les associations indépendantes qui sont volontaires à recevoir de l'information, des ateliers ou même des documents.

##### 6.2.4.2 D'amender la proposition pour qu'il soit suggérer aux Conseil régionaux de former... et de changer les associations indépendantes par non-membres.

Proposé par AECM  
Appuyé par AECS  
Adopté à l'unanimité  
L'amendement dispose de la principale

Que l'exécutif de l'ASSÉ contacte les associations non-membres avant toute visite dans les buts de vérifier la pertinence comme l'intérêt.

AEMSP-UQÀM demande le vote  
Pour : 0                  Contre : 1                  Abstentions : 5  
Mise en dépôt

#### 6.2.5 Le bloc 5

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AECS

Que les Conseils régionaux soient utilisés comme comités de mobilisation afin de servir de base d'appui à la réalisation du plan d'action.

Adoptée à l'unanimité

Que du 9 au 13 février soit une semaine nationale d'information et d'actions sur les prêts et bourses. Que le jeudi 12 février soit une journée nationale d'actions locales sur le même thème.

6.5.1 Que tout au long de la session, l'information recueillie sur la modification au régime des prêts et bourses soit communiquée aux membres pour que ceux-ci puissent utiliser l'information pour la mobilisation.

Proposé par AECM  
Appuyé par AEMSP-UQAM  
Adopté à l'unanimité, dispose de la principale.

Que la manifestation du 14 avril à Sherbrooke, proposée par le Conseil InterRégional, ait plutôt lieu le mercredi 31 mars 2004. Que les thèmes soient la gratuité des services publics et contre la réingénierie de l'État. Que l'ASSÉ appelle à une coalition plus large pour organiser la manifestation (syndicats, groupes populaires et communautaires, etc.). Que soit aussi lancé le mot d'ordre de grève pour cette journée.

L'amendement suivant : changer la date du mercredi 31 mars 2004 pour le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2004 et ajout de « Et que l'ASSÉ appuie la manifestation de Montréal dans la mesure où elle respecte les revendications de l'ASSÉ »

Proposé par AEMSP-UQAM  
Appuyé par AEMH-UQAM  
AECM demande le vote.  
Pour : 4            Contre : 2            Abstention : 0.  
Adopté à majorité.

Sur la principale telle qu'amendée :  
AGEECLG demande le vote.  
Pour : 1            Contre : 1            Abstention : 4

Que la proposition soit laissée sur la table jusqu'à demain.

Proposée par AEMSP  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

Que pour le budget/crédit, l'ASSÉ contacte la Conférence des droits sociaux afin de se joindre à elle pour appuyer et participer à leur action.

Adoptée à l'unanimité

Que pour le 14 avril, premier anniversaire de l'élection de Jean Charest, l'ASSÉ appuie et participe, par le biais des Conseils régionaux aux actions locales, entre autres, à l'action organisée par la CLAC-Logement et le Comité des Sans-Emplois de Montréal-Centre.

Adoptée à l'unanimité

Que l'ASSÉ organise un party de financement d'ici la fin de la session. Dans l'éventualité d'un changement de local, le party de financement serait aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau local.

Adoptée à l'unanimité

Objectifs de la session 2004 :

-Concrétiser 2 nouvelles affiliations : une au niveau des Cégeps et une au niveau universitaire.

-Mettre sur pied le Conseil régional de l'est.

-Remettre sur pied le FRAQ-ASSÉ.

Adoptée à l'unanimité

6.2.6 Le bloc 6 :

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AEMSP-UQAM

Cette proposition est en quelque sorte le Plan A. Toutefois, il est suggéré que l'ASSÉ reste attentive aux éventuels bouleversements sociaux qui pourraient être causés par les politiques néo-libérales du gouvernement Charest. En effet, dans l'éventualité où des syndicats seraient en grève, que les mobilisations se fassent de plus en plus nombreuses et populeuses, que des associations étudiantes tomberaient en grève et qu'on assisterait à une énorme mobilisation sociale, il serait important qu'un

congrès extraordinaire soit appelé afin d'étudier la possibilité d'une grève générale illimitée. C'est ce que le comité a appelé le « Plan B s'il y a effervescence sociale ».

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à 9h le 25 janvier 2004.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

Propositions privilégiées : La réouverture de l'assemblée à 8h59.

Proposée par AGECD

Appuyée par AGEELG

Adoptée à l'unanimité

**Reprise de la proposition suivante telle que modifiée, laissée sur la table la veille.**

Que la manifestation du 14 avril à Sherbrooke, proposée par le CIR, ait plutôt lieu le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2004. Que les thèmes soient la gratuité des services publics et contre la réingénierie de l'État. Que l'ASSÉ appelle à une coalition plus large pour organiser la manifestation (syndicats, groupes populaires et communautaires, etc.). Que soit aussi lancé le mot d'ordre de grève pour cette journée et que l'ASSÉ appuie la manifestation de Montréal dans la mesure où elle respecte les revendications de l'ASSÉ.

AEMSP-UQAM demande le vote.

Pour : 0            Contre : 5            Abstention : 1

Rejetée à majorité.

6.2.7 Que le Congrès annuel se tienne les 10 et 11 avril 2004.

Proposée par AGECD

Appuyée par AGEELG

6.2.7.1 L'amendement suivant : qu'il se tienne les 24 et 25 avril 2004.

Proposé par AEMSP-UQAM

Appuyé par AECM

Adopté à l'unanimité, dispose de la principale.

## **7.0 Finances**

7.1 D'adopter les prévisions budgétaires mi-annuelles (avec les modifications à la baisse du poste Loyer, de 1 500,00\$).

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

## **8.0 Élections**

8.1 Suspendre les procédures de candidature.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

8.2 Suspendre les procédures de vote

Proposée par AGECD

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

Blandine Juchs au poste de secrétaire aux affaires externes du Conseil exécutif de l'ASSÉ.

Élue à l'unanimité

Hugo Dégagné au Comité journal

Élu à l'unanimité

8.3 Élections du comité ad hoc pour les Assemblées Spéciales femmes.

Julie Lachance

Olivier Denis

Gabriel Dumas

Blandine Juchs

Julien Francoeur

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AEMH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

8.4 Élection du comité ad hoc caravane.

Mélanie Fournier

Hugo Dégagné

Chantal Poirier

Olivier Denis

Proposée par AGECD

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

## 9.0 Appuis

Propositions privilégiée : Pause de dix minute à 10h05.

Proposée par AGECD

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Propose la réouverture à 10h20.

Proposée par AGECD

Proposée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

9.1 Un appui au peuple palestinien et particulièrement aux luttes à l'intérieur du Québec.

Proposée par AGECLG

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

## 10.0 Avis de motion

### 10.1 Dépôt des avis de motions

### 10.2 Traitement des avis de motion

10.2.1 De modifier à l'ANNEXE B : Perceptions, répartition et gestion des fonds de l'ASSÉ, à l'article 13 la section b) des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au premier Congrès de la session d'automne. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil InterRégional de la session d'hiver. De plus, lors du Congrès annuel et de la présentation du plan d'action,

*il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers et des prévisions budgétaires pour l'année à venir;*

**Par**

*Le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est tenu-e de présenter le rapport financier annuel de l'année précédente ainsi que les prévisions budgétaires de l'année en cours au Congrès annuel. Il-elle est également tenu-e de présenter un rapport mi-annuel au premier Conseil InterRégional de la session d'automne. De plus, lors du Congrès d'hiver, il-elle est tenu-e de présenter un aperçu des états financiers ;*

Déposé par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyé par AGEECLG  
Adopté à l'unanimité

10.2.2 De modifier au Chapitre 4 : Conseils régionaux, Article 17 : But et fonction

*1-Chaque Conseil régional élit trois délégué-e-s au Conseil Interrégional (les délégué-e-s doivent être membres en règle de l'ASSÉ).*

**Par**

*Remplacer la parenthèse de l'article 17.1 par : 1 non-membre peut être délégué-e si au moins 1 membre de l'ASSÉ est délégué-e.*

Déposé par le Conseil InterRégional  
Appuyé par AEMSP-UQÀM  
Vote : Pour : 0                      Contre : 6                      Abstention : 0  
Rejetée à la majorité

**11.0 Varia**

11.1 Motion de félicitation à l'AGECD pour l'organisation du Congrès.

Proposée par AECS  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

**12.0 Levée à 11h19**

Proposée par AGECD  
Appuyée par AEMSP  
Adoptée à l'unanimité

## ANNEXE

### RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DE L'ASSÉ SUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

#### 1-RÔLE DU SYSTÈME D'ÉDUCATION DANS LA SOCIÉTÉ

Dans la première partie, nous tenterons de camper la nécessité du financement public de l'université par une brève étude du rôle social de celle-ci. Nous établirons alors qu'historiquement, l'université fut une institution ayant pour tâche de faire des synthèses disciplinaires afin de jeter un regard réflexif et critique sur la société. Dans son mandat, elle se devait également de transmettre les savoirs ainsi développés par une relation entre les professeurs et les étudiants. En ce sens, l'accroissement de la recherche appliquée et de son financement privé nuit aux fonctions originales de l'université et mène à un cul-de-sac dont il risque d'être difficile de se dépêtrer. Par ailleurs, une telle vision incite à croire que seule la science fondamentale et la philosophie ont droit à l'espace universitaire. Nous ne sommes pas de cet avis, mais croyons qu'en vertu de certaines valeurs libérales qui présidèrent à l'instauration de notre démocratie, nous avons l'obligation de financer également les secteurs axés davantage sur des formations spécialisés. Finalement, l'observation des conditions socio-économiques constatés au cours des années 1960 qui conduisirent à l'édification d'un système public d'éducation beaucoup plus solide nous forcent à poursuivre dans une voie d'accessibilité totale et de financement public complet lorsqu'elles sont comparées aux conditions actuelles.

#### 2-ASPECT JURIDIQUE DU DROIT À L'ÉDUCATION

Le Droit international est régi par bon nombre de Traités et de Pactes. Parmi ceux-ci, on retrouve le *Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels* (PIDESC). À son article 13, il garanti le Droit à l'éducation. Nous analyserons d'abord les protections et les droits accordés par le PIDESC.

Nous devons par la suite analyser le cadre juridique national. Ceci est nécessaire car le Canada ou les provinces (selon le champ de compétence) doivent adopter une législation nationale sur le sujet pour permettre que le traité ait force de loi. Ils doivent agir de la sorte pour chaque Pacte ou Traité que l'État s'engage à respecter.

Par la suite nous pourrons constater si le Québec respecte effectivement les exigences internationales qu'il s'est engagé à atteindre. À titre d'exemple, le droit à l'éducation du PIDESC (article 13) stipule qu'un État doit tendre à la gratuité scolaire. Or, l'augmentation ou le dégel des frais de scolarité va à l'encontre de cette norme.

Essentiellement, le texte sera une analyse des protections garanties par le PIDESC ainsi que par les Chartes canadienne et québécoise. Par la suite, on procédera par une analyse générale du cadre juridique actuel au niveau national (provincial).

### **3-CONDITIONS ÉCONOMIQUES DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ET DROIT À L'ÉDUCATION**

Après avoir établi un seuil de pauvreté de manière relative et qui est calculé selon la moitié du revenu médian des particuliers, nous demandons donc que le seuil de pauvreté considéré pour le calcul de l'aide financière aux études soit fixé à 10 332 \$ par personne, peu importe la taille du ménage. Il faudra cependant tenir compte du fait que le ou la bénéficiaire réside ou non au domicile familial et est ou non aux études à temps plein afin d'ajuster l'aide en conséquence.

Une aide financière aux études améliorée est essentielle pour que les étudiants et étudiantes puissent se sortir de la pauvreté et n'aient donc pas à subir des conditions qui entravent non seulement la poursuite de leurs études, mais souvent leur qualité de vie elle-même (notamment leur santé physique et mentale). Il ne faut donc pas considérer l'éducation comme un strict investissement qui procurera plus tard un meilleur revenu et ainsi justifier des conditions de vie indécentes, bien que temporaires, mais plutôt envisager l'aide financière dans une perspective citoyenne et humaniste.

Les conditions socio-économiques des étudiantes et des étudiants démontrent qu'ils et elles sont majoritairement dans une situation de pauvreté et que les ressources qui leur sont allouées au moyen des systèmes de protection sociale (transferts gouvernementaux) et plus spécifiquement du régime d'aide financière aux études ne permettent pas de répondre à la demande. Les soussigné-e-s demandent donc que toutes les contributions soient abolies dans les paramètres de calcul de l'aide accordée et qu'on la calcule désormais simplement en soustrayant du seuil de pauvreté établi selon la situation de la personne aux études (à temps plein ou à temps partiel, résidant ou non au domicile familial) les revenus obtenus à l'extérieur du programme de l'AFÉ par cette personne.

### **4-FINANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ**

Loin de nous le projet de formuler une recette miracle qui trouverait le moyen magique de faire mieux avec autant ou moins. Au risque de paraître d'une ennuyeuse banalité, nous répéterons qu'il importe d'augmenter les publics destinés aux Universités. Mais attention, il ne s'agit pas de quêter à gauche et à droite, et d'être ouvert à tous les compromis pour les obtenir. La source de financement la plus à même de préserver la mission des Universités est celle provenant des fonds publics, non pas indirectement,

comme les prêts et bourses ou les organismes subventionnant la recherche, introduisant une multitude de conditions à l'obtention du financement, mais bien de manière directe, en instaurant avantageusement des budgets de recherche de base à tous les professeurs, en accordant un montant fixe de bourse pour les étudiants, et en remplaçant les frais de scolarité par du financement direct aux Universités.

Pour ce faire, il ne s'agit pas de gratter, à chaque budget, les fonds de tiroirs pour trouver le financement requis, mais bien plutôt de faire du financement public et direct de l'éducation supérieure un choix de société, qu'il conviendra par la suite de financer. Car l'argent nécessaire est à portée de mains des gouvernements, ne serait-ce que par le régime d'imposition, grandement allégé, surtout pour les revenus très élevés, sujets à de nombreuses déductions fiscales, mais aussi pour les entreprises qui, malgré leurs profits croissants, contribuent toujours dix fois moins que l'impôt sur les particuliers. La simple application rigoureuse des règles fiscales de base permettrait de financer plusieurs fois les suggestions faites ici.